

Mais tandis qu'à Saint-Ambroise de Milan et à Pavie la voûte d'arête est franche et d'un seul jet sur la travée carrée de la nef, dans ces dernières églises il a été rajouté soit un arc-doubleau, soit une division assez indécise de la voûte, et des pénétrations d'une obliquité peu satisfaisante, au droit des piliers inter-

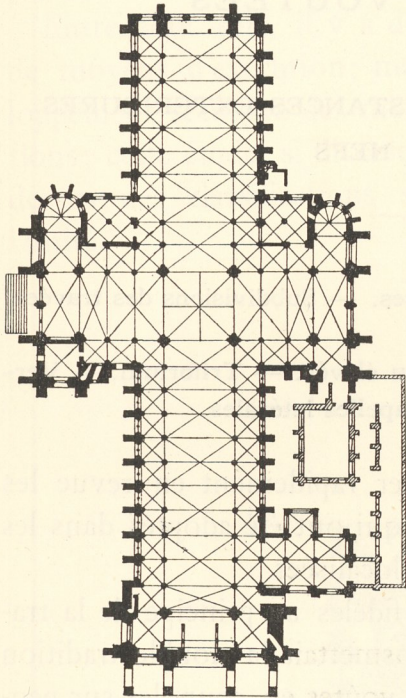


Fig. 1080. — Cathédrale de Laon, plan.

médiaires, partageant ainsi la voûte d'arête en deux moitiés. Ce parti manque de franchise, et introduit un élément assez inutile : la clef d'une voûte n'a pas besoin d'être ainsi soutenue, puisque au contraire elle risque plutôt de se relever que de s'abaisser. Je ne puis voir dans cette pratique qu'une sorte de tâtonnement timide.

Toutefois, il faut encore observer une nuance entre ses applications. A Noyon, d'accord en cela avec Saint-Ambroise de Milan, l'architecte a du moins disposé judicieusement des contreforts plus résistants en face des vrais piliers de la nef où la poussée est

plus forte, et des contreforts moindres au droit des piliers intermédiaires qui ne reçoivent que ce seul arc-doubleau. Au contraire à Laon, église d'ailleurs fort belle (fig. 1080 et 1081), à Sens et à Notre-Dame, les résistances sont traitées de façon identique en face des uns et des autres : de sorte que si vous considérez à Notre-Dame la série des contreforts et des arcs-boutants qui soutiennent la façade latérale, et qui sont tous pareils, de deux en deux ils contrebutent toute la poussée des voûtes, et de deux